

Interpellation urgente

Crise énergétique, inflation, quelles mesures la Municipalité envisage-t-elle ? Quelles mesures pour les personnes les plus précaires ?

Il n'aura échappé à personne que l'hiver arrive et qu'il s'annonce difficile pour le monde entier. En Suisse, les prévisions économiques ne cessent d'apporter de mauvaises nouvelles. Le mardi 20 septembre dernier, le SECO présentait¹ une situation assez sombre. Inflation en augmentation à 3% pour 2022 et 2.3% en 2023, notamment en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. Le SECO prévoit également une augmentation du taux de chômage. Ces prévisions pourraient, aux dires du SECO, s'aggraver en cas de pénurie importante de gaz et/ou d'électricité, qui engendrerait des arrêts de production généralisés et un fort ralentissement conjoncturel et/ou en cas de nouvelle aggravation de la pandémie de Covid-19 avec propagation de nouveaux variants. Les primes d'assurances maladies bondiront par ailleurs dès 2023 de 6.1% en moyenne pour les Vaudoises et les Vaudois, selon les annonces faites mardi 27 septembre passé². La Ville de Nyon n'est pas épargnée, la Municipalité ayant annoncé que le prix du kW/h passerait de 20.50 centimes à 35.49 centimes toutes taxes comprises.

Le Centre social protestant (CSP) annonçait encore à la mi-septembre³ que l'on est « face à un tsunami social ». Le filet social tel qu'existant pourrait, selon le CSP, ne pas suffire à contrer l'inflation et la pénurie d'énergie, et parle même de « précarisation croissante des familles romandes ».

Il est vrai que, comme pour la pandémie, les mesures sont prises principalement par la Confédération et les cantons. Le Conseil national a ainsi adopté le 21 septembre dernier plusieurs textes, dont par exemple une motion socialiste demandant une augmentation de 30% de la contribution aux subsides de l'assurance maladie ou encore une motion centriste demandant une adaptation complète des rentes AVS à l'inflation. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer sur ces textes et d'autres de la même veine.

Plusieurs député·e·s vaudois·e·s ont déposé des textes au Grand Conseil allant dans le même sens, comme la motion de Jessica Jaccoud demandant l'introduction d'une allocation énergie destinée à soulager les locataires et les familles à revenu modeste ou encore la motion de Sébastien Cala demandant un réajustement des prestations complémentaires familles (PC familles) afin d'augmenter le montant perçu par les bénéficiaires au titre des charges locatives.

Les communes ont elle aussi montré qu'elles pouvaient être créatives lorsqu'il s'agissait d'aider nos concitoyennes et concitoyens en période de crise. Ainsi notre conseil a, rappelez-vous, dégagé plus d'un quart de millions de francs supplémentaires du budget 2021 (et dégagé plus de CHF 350'000.- par la suite) pour nos commerces il y a deux ans, avec une valeur finale de CHF 2.5 millions selon les dernières communications.

Le parti socialiste est convaincu qu'il peut exister plusieurs pistes pour aider la population nyonnaise en général, et les personnes en situation de précarité en particulier.

Ainsi, le parti socialiste souhaite poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelles sont les mesures prévues par la Municipalité, ou en cours de réflexion, pour aider la population et pallier la baisse du pouvoir d'achat ?

¹ [lien vers le communiqué de presse du SECO](#)

² [lien vers le 24 heures du 27 septembre](#)

³ [lien vers le 24 heures du 15 septembre](#)

2. En particulier, est-il envisageable pour la Municipalité d'agir en faveur des locataires via, par exemple, l'aide individuelle au logement pour les familles ?
3. La Municipalité travaille-t-elle à un plan d'urgence en cas de rationnement énergétique imposé, voire de pénurie ?
4. Particulièrement s'agissant du prix de l'électricité, nous souhaitons connaître ce que représentera son augmentation dès l'an prochain. La Municipalité peut-elle :
 - a. nous renseigner sur les recettes attendues provenant des consommatrices et consommateurs privés et commerciaux nyonnais en se basant sur la consommation de l'année 2021 ?
 - b. La Municipalité peut-elle effectuer une estimation des mêmes chiffres à consommation constante pour 2023 ?
5. La Municipalité envisage-t-elle d'augmenter dès à présent les acomptes d'électricité des ménages nyonnais, afin de lisser la hausse des coûts ?

Pour le parti socialiste,
Chloé Besse, Marina Alberti, Alix Job, Chiara Montecchio, Claude Farine, Danièle Schwerzmann,
Dominique Karlen, Ermira Rexhaj, Ilithyia Gennai, Jacqueline Naepflin Karlen, Julien Urfer, Maël Joly,
Olivier Stalder, Yves Félix

29 septembre 2022